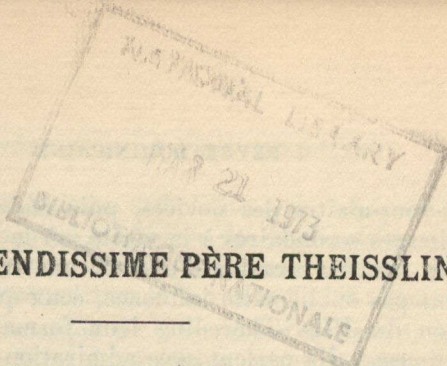


**PAGES
MANQUANTES**

Oct 1916



LE RÉVÉRENDISSIME PÈRE THEISSLING

Le Chapitre Général des Dominicains s'ouvrait à Fribourg, le 3 août dernier, par l'élection du nouveau Maître Général. Au premier tour de scrutin, a été élu le Rme Père Louis-Marie Theissling, de la province de Hollande.

Celui que les représentants de l'Ordre entier ont appelé au gouvernement suprême, en des circonstances fort difficiles, s'imposait déjà à l'attention de tous par d'éminentes qualités d'esprit et de volonté, et de plus, par une longue expérience dans la conduite des hommes. Après la guerre désastreuse, dont l'issue et les conséquences ne se précisent guère encore, une laborieuse tâche de reconstitution va s'imposer au nouveau Général; la confiance de ses frères l'appelle à l'entreprendre, car tous lui reconnaissent une vue nette et précise des situations, l'habileté et la sûreté du tact, la décision ferme et pratique.

Le Père Theissling est né le 31 janvier 1856, à Alkmaar, Hollande. Il fit au collège de Nimègue ses études classiques. En 1874, il entra dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs; en 1880, il fut ordonné prêtre. Huit années de brillantes études lui assurèrent la base solide de sa fructueuse carrière: une formation philosophique et théologique très complète. Il sut montrer de suite quel parti il en saurait tirer. Au début de son professorat, en 1885, il conquit le grade de lecteur en Théologie dans une soutenance publique, devant une élite de savants, qui tous apprécièrent et louèrent hautement, chez le jeune professeur, la solidité des connaissances jointe à la clarté et la sûreté du jugement. Successivement, il parcourut les différentes étapes du professorat dominicain, jusqu'au grade suprême de Maître en Sacrée Théologie, débutant par l'enseignement des sciences physiques, puis de la Philosophie et de la Théologie morale.

En même temps s'annonçait en lui un don tout à fait remarquable, augure de sa carrière future, celui de savoir comprendre et conduire les âmes. Les supérieurs le nom-

maient sous-maître des novices, puis maître des étudiants : deux charges secondaires à la vérité, où le religieux zélé sait pourtant trouver occasion d'exercer une très utile influence. Ils n'ont pas oublié cette influence, ceux qui ont mis sous la direction du Père Theissling leur formation intellectuelle et religieuse. Ils parlent avec admiration et reconnaissance de la pénétration et de la finesse de son intelligence, de la largeur de ses idées, de son tact, de sa prudence consommée ; ils louent l'attrait d'un caractère aimable et délicat, ennobli par une ingénieuse charité qui sut toujours comprendre et utiliser, en le purifiant, le côté humain de chaque nature.

Tout en se consacrant ainsi à l'étude, à l'enseignement, à la formation des jeunes étudiants, le Père Theissling s'acheminait fort naturellement vers les charges administratives de sa province, plus tard de l'Ordre entier. Il était élu en 1894 Prieur du Couvent de Huissen, en 1897, de celui de Nimègue. L'homme d'étude se révéla homme de gouvernement, par le sens pratique et une compréhension très nette des réalités. La confiance de ses frères l'appela, et par deux fois, au poste de Prieur Provincial. Disons mieux : la Providence l'appelait à la tête de sa province pour y créer une vive impulsion vers les fortes études, condition nécessaire de la mission doctrinale du Frère-Prêcher. Telle, on le conçoit, il entendra garder sa ligne de conduite, à la tête de l'Ordre entier.

Profondément imbu de cette pensée qu'à l'heure actuelle l'enseignement catholique doit être énergiquement développé, le Père Theissling a dirigé vers les universités les jeunes étudiants de sa province. En leur donnant occasion de conquérir tous les grades, il entendait les armer de façon plus efficace contre les attaques de la science adverse. La vie du Frère-Prêcher est toute de prière et d'étude ; la raison principale de son influence ne réside pas seulement dans sa vie liturgique, mais aussi dans sa liaison intime avec les grandes universités. Il a consacré, de tout temps, des efforts et des labeurs méritoires aux recherches de la science sacrée ou profane.

Serait-ce une attention spéciale de la Providence ? L'élection présente s'est faite dans l'Albertinum, là où siège la faculté de Théologie de la célèbre Université de Fribourg. Le Père Theissling avait toujours hautement apprécié cette

œuvre géniale des Suisses catholiques, si entreprenants et énergiques. Il aimait à y envoyer des étudiants se tremper dans cette atmosphère d'étude religieuse intense, pour la lutte contre le protestantisme et le rationalisme allemands.

C'est bien la marque d'un homme d'initiative, de celle qu'on dit propre à l'âme dominicaine, et qui consiste à rejouer les idées et les formes anciennes en les adaptant aux besoins nouveaux ; de l'homme persévérant à réaliser un projet méthodiquement étudié sous ses aspects divers, et, dès lors, incapable de céder devant les difficultés. Bien des œuvres sont dues à cette énergie patiente, entre autres : le Couvent de Zvolle, vrai modèle d'architecture et d'art religieux, tout à fait conçu pour faciliter la vie conventuelle et liturgique, comme aussi le labeur intellectuel et les recherches de la science. L'audacieuse création d'un séminaire national au Vénézuéla, tenu par nos Pères de la Province de Hollande, est une autre preuve de la fécondité de cet esprit, soutenu par un talent supérieur d'organisation, ou mieux encore, par un zèle apostolique vraiment dominicain. Malheureusement, les révolutions politiques et la passion antireligieuse ont réussi à renverser l'œuvre destinée à la rénovation chrétienne de ce peuple. Malgré cet échec, une institution analogue, issue de la même pensée, a été fondée au Pérou, en vue de la réforme morale et doctrinale du clergé de ce pays. Ajoutons à ces travaux, les missions aux Antilles Hollandaises et celle, bien autrement difficile de Porto-Rico.

Appelé par ces divers travaux à traiter avec les autorités civiles, chez lui ou, plus souvent, à l'étranger, notre nouveau Maître-Général s'est montré habile diplomate. Il lui fallut se plier à des conditions de vie fort diverses, se prêter aux situations les plus complexes. Mais à l'énergie et la prudence il sut allier la douceur et la mansuétude, éviter tout heurt ou froissement quand il fallait toucher à des intérêts ou à des préjugés éminemment susceptibles. Il avait appris d'avance à connaître à fond et à manier sûrement une science subtile : la psychologie des peuples et des personnes ; il sait encore s'adapter à tout et à tous, rester d'humeur toujours égale et d'amabilité parfaite, gagner la confiance et inspirer le respect.

Un homme de cette trempe était tout désigné pour la mission délicate de Visiteur. A ce titre, il a parcouru les

Antilles et presque toute l'Amérique du Sud, l'Autriche-Hongrie et la Pologne, la France et la Belgique, le Canada et les Etats-Unis. Il a même pu pénétrer en Russie, y faire un séjour prolongé. Un zèle ardent pour le bien de l'Ordre, pour l'expansion de la vie et des œuvres dominicaines, l'a soutenu dans les fatigues d'interminables voyages, l'a fait triompher de tous les obstacles et braver de graves dangers. Dans les régions malsaines du Pérou central, où s'exerce l'apostolat des Dominicains Espagnols, il s'est senti un jour terrassé par la redoutable fièvre jaune. Mais la Providence l'a préservé de la mort pour le destiner à de plus vastes travaux, à un champ d'action bien plus étendu encore.

Pendant son séjour au Canada, le Rme Père Theissling a témoigné un vif intérêt à notre province naissante et à ses œuvres. Nous gardons un affectueux souvenir de son exquise bonté. Sous la direction ferme et sage d'une aussi haute expérience, il est permis de regarder l'avenir avec confiance. Sous l'impulsion de son zèle, nous attendons le développement rapide de la vie dominicaine dans un milieu aussi favorable que l'est notre pays.

Pour diriger ce mouvement religieux nous aurons à notre tête un théologien de grande expérience, bien au courant des besoins actuels et tout préparé à y répondre avec les ressources inépuisables de la science divine et humaine et des traditions catholiques dont son esprit s'est nourri dans sa jeunesse. Il est fermement convaincu qu'à l'Ordre de Saint-Dominique doit revenir l'honneur de réaliser aujourd'hui un idéal très élevé sans doute, difficile aussi, mais nécessaire : celui de rester à l'avant-garde de toutes les sciences modernes, en conservant la plus stricte orthodoxie avec une inviolable fidélité à la doctrine de saint Thomas.

Ajoutons un trait encore. Le Rme Père Theissling a témoigné toujours un respect et un attachement profond à la personne de son vénérable prédécesseur ; celui-ci, du reste, lui donnait en retour la plus entière confiance, et c'était beaucoup pour le désigner au choix des pères capitulaires.

L'heure présente ne voit pas s'éclaircir l'horizon, toujours très sombre. Nul ne peut prévoir en quelles circonstances vont s'exercer le zèle et l'expérience du nouveau Maître-Général. Un champ d'action illimité s'ouvre à son dévouement. Des malheurs et des épreuves sans nom font

appel à son cœur généreux. Puissent les forces et la santé physiques ne jamais trahir l'énergie de son âme, et le Dieu très puissant et très bon multiplier les années de sa féconde administration!

Fr. J.-D. BROSSEAU, O. P.



L'ORDRE AU CANADA (1)

A L'OCCASION DU SEPTIÈME CENTENAIRE

I. *Les premières ouvertures.*—Le 3 novembre 1852, Mgr Prince, coadjuteur de Mgr l'évêque de Montréal, et nommé premier évêque de St-Hyacinthe, prenait possession de son siège épiscopal. Le 8 décembre suivant, il appelait à la charge de Grand-Vicaire Mgr Sabin Raymond, supérieur du séminaire.

Fatigué des durs labeurs de l'enseignement, Mgr Raymond, pour refaire sa santé chancelante, avait fait en 1842 un voyage en Europe. L'une des joies les plus vives qu'il se promettait à son départ, durant son séjour en France, raconte l'auteur de l'histoire du séminaire de St-Hyacinthe, était celle de voir et d'entendre le prédicateur dont la merveilleuse éloquence illustre, depuis quelques années, la chaire de Notre-Dame de Paris, et à qui Mgr Raymond avait déjà voué, à la simple lecture de ses conférences, un véritable culte d'admiration. Il eut le bonheur de rencontrer le Père Lacordaire à Nancy, et il put même s'entretenir longuement avec le célèbre et saint religieux.

Eut-il l'intention de se donner à lui et de se faire dominicain? Fut-il reçu tertiaire par le Père Lacordaire? Demanda-t-il et obtint-il, lors de son voyage, le pouvoir d'admettre lui-même à l'habit et à la profession dans le Tiers-

(1) Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs ce dernier chapitre d'un volume-souvenir, devant paraître durant l'année jubilaire et destiné à mieux faire connaître l'Ordre de Saint-Dominique.

Les Fêtes du Centenaire, pour ce qui concerne notre Province et le Couvent de St-Hyacinthe, auront lieu les 27, 28, 29 octobre prochain.

Ordre de St-Dominique? Les diverses réponses fournies à ces questions, ne concordent pas suffisamment entre elles pour nous permettre de nous prononcer avec une certitude absolue. Quoiqu'il en soit, il est indubitable que Mgr Raymond puisa dans ses entretiens avec le Restaurateur de la vie religieuse en France au XIX^e siècle, une sympathie, une estime, un amour pour son Ordre, qui ne devait pas diminuer un seul instant de sa longue carrière, et auquel nous devons plus que probablement la première idée d'un établissement dominicain au Canada. Il est non moins certain que Mgr Prince adopta promptement et ardemment les vues et les projets de son Vicaire-Général.

En 1855, il écrit au révérendissime Père Jandel, chargé par Pie IX, comme on sait, du gouvernement général de l'Ordre: "Depuis l'érection du diocèse de St-Hyacinthe, je n'ai point perdu de vue la perspective d'y établir des religieux de votre Ordre. Je me suis toujours flatté que tôt ou tard, saint Dominique m'enverrait quelques uns de ses enfants pour y aider son fils saint Hyacinthe à sauver les âmes."

Cette lettre, du reste, nous apprend que déjà, deux ans auparavant, Mgr Prince, en visite à Rome, était entré en pourparlers avec le Père Jandel au sujet d'une fondation dominicaine dans son diocèse. Il a prié Mgr Bourget, parti depuis quelques mois pour la Ville éternelle, de lui rappeler son désir. Le dessein de Mgr Prince, dès 1855, n'a ni les lignes imprécises, ni les contours vagues d'un de ces rêves de zèle que le souci du bien suggère à de pieuses âmes, mais que les exigences de la réalité dissipent bientôt. Tout est prévu, tout est arrêté dans son esprit. Les Pères Dominicains prendront la direction de la paroisse Notre-Dame, pourvue d'une église et d'un presbytère de proportions assez vastes pour y loger deux pères et quelques frères convers. Les revenus de cette desserte assureront aux religieux des ressources suffisantes. Le travail ne leur fera pas défaut au dehors, dans la ville et dans tout le diocèse, où tant d'œuvres utiles et nécessaires sont à créer. Une certaine secte de Méthodistes et de Biblistes, venus de Suisse et de France, ne s'efforce-t-elle pas de diminuer et de fausser la foi si vive des catholiques de St-Hyacinthe? "C'est avec le rosaire de saint Dominique, s'écrie Mgr Prince, qu'il faut terrasser ces nouveaux Albi-

geois." L'évêque souhaitait même confier l'enseignement dans les écoles primaire et supérieures tant de la ville que de la campagne à des frères de l'Ordre ou du Tiers-Ordre enseignant de St-Dominique. Il supplie le Père Jandel de tenir compte de ses immenses besoins et de réaliser au plus tôt l'une de ses plus chères espérances.

II. *Les instances épiscopales.*—Ici commence entre le Supérieur général de l'Ordre et l'évêque de St-Hyacinthe une correspondance de plusieurs années, dans laquelle celui-ci oppose aux refus répétés de celui-là des instances, tantôt gémissantes, tantôt suppliantes, parfois presque menaçantes, toujours persévérantes, et qui doivent rendre à jamais bénie et impérissable la mémoire de Mgr Prince dans le cœur de tous les Dominicains canadiens.

Incapable d'envoyer immédiatement des religieux de la province de France, à laquelle il s'était adressé, le Père Jandel avait ajourné à dix-huit mois la fondation canadienne. Mgr Prince, dans plusieurs lettres successives, datées de 1856, tout en remerciant le Général d'avoir accédé en principe à ses désirs, lui dit combien cette longue attente est pénible à son cœur. Il lui expose, de nouveau, les besoins pressants qu'il a des pères et des frères instituteurs.

Forcé par des circonstances indépendantes de sa volonté, prévoyant qu'il ne pourrait même pas exécuter la promesse qu'il avait faite trop hâtivement, le père Jandel, le 26 octobre 1856, prévient loyalement l'évêque de St-Hyacinthe, qu'il se voit dans la nécessité de renoncer à toute nouvelle fondation pour une époque déterminée. La réponse de Mgr Prince est assurément l'une des marques les plus touchantes qu'il ait données de son attachement à l'Ordre de St-Dominique. Cette décision, écrit-il, le jette dans une profonde inquiétude, et il a peine à y voir l'expression de la volonté divine. Il objecte à l'excuse du Père Jandel sur sa pénurie de sujets, le récent établissement des pères à Lyon, à Bordeaux et à Londres. Pour ce dernier endroit, les journaux avaient mal informé Mgr Prince, comme le lui fera observer le Père Jandel. Il se plaint de ne pouvoir recourir convenablement à une autre communauté, maintenant que l'on sait les négociations qu'il a engagées avec les Dominicains. "Et puis, ajoute-t-il, je vous l'ai dit: ce sont les enfants de saint Dominique, les frères de saint Hyacinthe que j'ai toujours

“désirés pour mon diocèse, et qui m’y paraissent les seuls appelés par la volonté de Dieu. Si absolument vous ne pouvez pas venir cette année, j’attendrai à l’année prochaine; puis si vous retardez encore, je m’en plaindrai au Ciel et à la terre. Je ferai même parvenir mes soupirs jusqu’aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Ainsi, vous le voyez, révérendissime Père, je ne renonce pas à la partie.”

Certes, le Père Jandel, dévoué comme il l’était à l’expansion de son Ordre, ne pouvait rester insensible à des appels réitérés avec cette constance et cette chaleur. Après s’être dégagé d’une première promesse, ne consultant que les inclinations de son cœur, il fait espérer, au mois de juin 1857, l’envoi de deux pères au Canada pour l’année suivante. Mgr Prince exulte, attend impatiemment, puis constatant de nouveaux retards, reprend ses plaidoyers, ses plaintes et ses supplications.

En 1859, le saint évêque crut que ses efforts allaient être enfin couronnés de succès. Il écrivit au Père Lacordaire, Provincial de France, pour lui indiquer où les religieux destinés à son diocèse trouveraient l’argent nécessaire pour leur traversée d’Europe au Canada. Ce fut l’occasion d’une lettre dans laquelle le Père Lacordaire s’excusa, à son tour, de ne pouvoir disposer d’aucun religieux ni du grand Ordre, ni du Tiers-Ordre enseignant.

Mgr Prince ne voulait pas, semble-t-il, paraître au tribunal du Souverain Juge sans avoir épuisé tous les moyens possibles de procurer des religieux à son diocèse. Quelques mois avant sa mort, il proposa au Père Jandel d’envoyer au moins au Canada un Visiteur, qui viendrait prendre sur place tous les renseignements, et juger du bien que les pères pourraient accomplir en ce pays. On affirme que sentant venir sa fin, il aurait répété plus d’une fois: “Oui, nous aurons une colonie de Dominicains, et j’offre ma vie à Dieu pour qu’il nous accorde cette grâce.”

Monsieur l’abbé Moreau, Administrateur durant la vacance du siège, se hâta de transmettre au Père Jandel les derniers vœux du vénéré défunt, et de le supplier en son propre nom, de ne pas retarder davantage l’exécution de ses engagements.

A Mgr Prince succéda Mgr Joseph Larocque. Le nouvel évêque était lié depuis son enfance à Mgr Raymond par

une amitié très tendre, que Mgr Choquette compare à celle qui unissait saint Basile et saint Grégoire. "D'une âme à l'autre, écrit-il, passaient les mêmes pensées, les mêmes soucis, les mêmes rêves." Rien de surprenant, alors, que Mgr Raymond ait communiqué à son ami la sincère affection qu'il entretenait et qu'il témoigna toute sa vie à l'Ordre de St-Dominique. Il avait reçu lui-même Mgr Larocque dans le Tiers-Ordre en présence de Mère Catherine Aurélie Caouette, tertiaire depuis 1854, et fondatrice, sous la direction éclairée de ces deux hommes de Dieu, de la florissante communauté des Sœurs du Précieux Sang.

Sur le siège épiscopal de St-Hyacinthe, les hommes changeront, mais la même bienveillance, la même protection, la même fidélité persistera toujours à l'égard des enfants de saint Dominique. Mgr Larocque ne se montra ni moins désireux, ni moins impatient que son prédécesseur de voir arriver enfin les religieux promis et attendus depuis longtemps.

Malheureusement, des obstacles insurmontables entravaient toujours la volonté bien arrêtée du Père Jandel. En 1860, le religieux sur qui il comptait, était tombé gravement malade. En 1861, il avait proposé la fondation canadienne aux pères de la province de Lyon. Ceux-ci, après divers pourparlers, se laissèrent effrayer par l'administration d'une paroisse, et se prononcèrent à l'unanimité contre le projet. Le Père Jandel, qui lui-même croyait la direction des paroisses contraire à l'esprit et à la législation de l'Ordre, ne voulut point vaincre d'autorité, "une répugnance dont il comprenait toute la valeur," ce sont ses propres expressions.

La double difficulté, invincible pour le moment, du petit nombre de sujets et de l'acceptation d'une paroisse, allait suspendre pour quelque temps, les négociations entre l'évêque de St-Hyacinthe et le Maître-Général. La dernière lettre du Père Jandel à Mgr Larocque date du 1er août 1862.

En 1866, Mgr Charles Larocque recueille la succession de son cousin Mgr Joseph Larocque, démissionnaire. Le troisième évêque de St-Hyacinthe a-t-il repris auprès du Père Jandel les démarches de ses prédécesseurs? Peut-être que les embarras financiers au milieu desquels il se trouva, l'éloignement même de sa ville épiscopale détournèrent son attention, durant les premières années de son règne, d'un projet, qui devait lui tenir au cœur, puisqu'il en assura la

réalisation. A l'arrivée des Dominicains à St-Hyacinthe, Mgr Charles Larocque n'hésitait pas à déclarer que leur établissement dans son diocèse devait être considéré comme l'un des actes les plus importants de son épiscopat.

C'est au Père Chocarne, l'auteur de cette Vie du Père Lacordaire, révélatrice de la sainteté héroïque, des austérités sanglantes, de l'humilité profonde du grand orateur, que Dieu réservait la joie de répondre enfin aux désirs si tenaces des évêques de St-Hyacinthe et de jeter en terre canadienne les premières semences de la vie dominicaine. Un séjour prolongé, et plusieurs courses apostoliques en Amérique lui permirent de visiter à trois reprises le Canada, et de recueillir les témoignages non équivoques de l'espérance que le clergé et les fidèles de St-Hyacinthe entretenaient toujours de posséder des enfants de saint Dominique, et que vingt ans de déception n'avaient pas réussi à ébranler et à décourager. Devenu Provincial de France, le Père Chocarne, en 1873, accepta, avec le consentement du Vicaire-Général de l'Ordre,—le Père Jandel étant mort le 11 décembre 1872,—de desservir la paroisse de Notre-Dame du Saint-Rosaire, celle-là même que Mgr Prince, on s'en souvient, voulait confier aux Frères-Prêcheurs en 1855.

III. *L'arrivée des Pères.*—Les premiers religieux assignés à la fondation canadienne se sont plu à décrire avec une reconnaissance émue, la cordialité, la générosité, l'enthousiasme de l'accueil qu'ils reçurent à St-Hyacinthe.

Leur installation à l'église de Notre-Dame du Rosaire eut lieu le 5 octobre 1873. Mgr Raymond, l'admirateur du Père Lacordaire, le propagateur de notre Tiers-Ordre, l'inspirateur de la venue des Dominicains au Canada, voulut dire, lui-même, aux paroissiens, quels titres leurs nouveaux pasteurs avaient à leur estime et à leur confiance. Cette courte allocution nous apprend quelle haute idée ce vénérable et saint prêtre se faisait de la vie religieuse, à ses yeux, toute d'abnégation, de pénitence et de prière, et de l'apostolat dominicain, tout de doctrine, de piété, de zèle et de dévouement. (1)

Les Pères inaugurèrent leur ministère par un *Triduum*

(1) Ce fut Monsieur Boucher de la Bruère, alors citoyen de St-Hyacinthe et plus tard Surintendant de l'Instruction publique à Québec, qui souhaita la bienvenue aux Pères au nom des paroissiens.

de prédication et de prière. Il fut suivi, avec un merveilleux élan par toute la paroisse, avide d'entendre la parole des apôtres que Dieu lui envoyait, et d'attirer sur Père nouvelle qui commençait les bénédictions du Seigneur.

Les prêtres, les religieuses, les fidèles de St-Hyacinthe rivalisèrent de charité pour diminuer et éviter presque les ennuis inséparables d'un établissement en pays étranger. Le collège hospitalisa les pères durant plusieurs semaines. Les communautés religieuses prélevèrent en leur faveur d'abondantes aumônes sur un budget chargé de toutes sortes d'obligations. Les fournisseurs apportèrent gratuitement des vivres au couvent, pendant quelques mois. La chapelle intérieure de la maison fut délicatement aménagée par des mains habiles autant que généreuses, et auxquelles le vestiaire de notre église de St-Hyacinthe doit encore aujourd'hui ses plus beaux et ses plus riches ornements. Les demandes de prédications affluèrent de toutes parts. En moins de dix-huit mois, les pères avaient prêché dans toutes les institutions religieuses et dans plus de vingt paroisses du diocèse, Québec, Montréal, Trois-Rivières, Rimouski les avaient tour à tour appelés dans les cathédrales et dans les églises les plus importantes. Plusieurs évêques leur confièrent la direction des retraites pastorales. Certes, si le Canada portait encore, dans la langue canonique, le nom de pays de mission, il était loin, on le voit, de réserver les tourments du martyr aux apôtres qui venaient lui annoncer l'Évangile. A part le sacrifice que leur imposa l'éloignement de leur chère et bien-aimée patrie, de leurs familles et de leurs frères en religion, la seule contrariété sérieuse qu'eurent à subir les Dominicains français fut celle d'être écrasés par un surcoût de travail et de se sentir impuissants à répondre à tous les appels.

(à suivre)

FR. HENRI MARTIN, O. P.



A UN JEUNE PROFESSEUR

Cher confrère et cher ami,

Vous me demandez comment il faut s'y prendre pour être un bon maître, un maître qui fait du bien à ses élèves en les intruisant. Beaucoup de livres ont été écrits sur ce sujet. Moi, j'ai plusieurs raisons pour ne pas vous répondre par un volume. J'aime mieux vous servir sans façon les premières réflexions que me suggèreront mes quelques années de professorat et notre longue amitié.

Vous ne trouverez pas étrange, je suppose, que je fasse passer ma lettre par la *Revue dominicaine*, revue qui traitait naguère encore si pertinemment des questions de pédagogie.

A ceux qui grandissent et demain seront des hommes, il me semble que nous devons enseigner d'abord et pardessus tout l'art de vivre sa vie. Nous devons bien fixer dans la tête et dans le cœur des jeunes le sens vrai de la vie, d'une vie bien remplie, dont tous les jours et toutes les heures mènent à Dieu.

Mais ce sens vrai de la vie est-ce qu'il ne se trouve pas en pleine lumière dans les deux premières réponses du petit catéchisme. "Qui vous a créé et mis au monde?... Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde?..." C'est l'ignorance ou l'oubli de ces choses élémentaires et sublimes qui égara des millions des hommes, atrophie et obscurcit des intelligences naturellement puissantes et belles. Un jour, Mgr Laffèche qui n'ignorait rien et était passé maître dans l'art difficile de la pédagogie, parlait, devant une réunion d'écoliers, de l'importance de l'étude du catéchisme. Pour mieux faire retenir à son auditoire la leçon qu'il voulait lui donner, il amena devant lui un gamin d'une douzaine d'années et lui posa les deux premières questions du Catéchisme. Après les réponses de l'enfant un peu timide, le grand évêque dit en souriant: "Mon enfant, tu en sais plus long que le grand philosophe Victor Cousin parvenu à la fin de sa

carrière." Le gamin, fier de se savoir aussi capable, se sentit grandir de plusieurs pouces. On n'en peut douter, Mgr Lafèche avait cent fois raison. Victor Cousin, comme bien d'autres philosophes, avec des talents transcendants et beaucoup de travail, pour avoir ignoré la première page de ce petit livre que les enfants de chez nous savent par cœur, ne réussit qu'à marcher dans les ténèbres, l'âme inquiète, en épuisant ses forces, jusqu'au jour où le Seigneur l'appela subitement à Lui.

Dieu merci, nos enfants apprennent tous de bonne heure qui les a créés et mis au monde, et pourquoi ils ont été créés et mis au monde; puis en grandissant ils entendent fréquemment parler des vérités de notre sainte religion, des fins dernières de l'homme. Et c'est l'instruction religieuse chez nous, depuis les commencements de la Nouvelle-France, qui fournit l'explication de cette merveille d'un peuple né et grandi dans le miracle.

Cependant, mon bon ami, est-ce que nous ne constatons pas aujourd'hui que nos gens trop souvent sont beaucoup plus avocats que catholiques, beaucoup plus médecins que catholiques, beaucoup plus commerçants que catholiques? Et je pourrais poursuivre mon énumération. Je veux dire que dans bien des cas l'unique chose nécessaire vient après tout le reste. Dans nos villes, même dans nos campagnes, nuit et jour on se laisse absorber à peu près complètement par le désir excessif du succès, d'une fortune rapidement acquise. La crainte du sacrifice, l'amour du bien-être, la recherche des plaisirs se manifestent de plus en plus, et d'une façon alarmante. Que de gens se croient encore chrétiens et agissent comme s'ils ne l'étaient pas! Pour eux les directions morales tombées du haut de la chaire comptent beaucoup moins que la parole du premier exploiteur venu; les opérations de la bourse l'emportent d'un bout sur les enseignements de l'évangile; myopes ou presbytes, ils perdent le sens des proportions. Ne sont-ils pas nombreux ceux qui vivent, de notre temps, comme si la terre était la récompense suprême promise aux hommes de bonne volonté? Il y en aurait long à dire si l'on voulait mettre en évidence les nuances réelles et possibles qui caractérisent ce monde plus ou moins léger, incapable de réflexion, ce monde plus ou moins

hostile qui avoisine ou constitue le groupe des prétendus esprits forts.

Quoi qu'il en soit, mon cher confrère, pour empêcher le mal de progresser et prévenir des désastres, il nous faut plus que jamais animer notre enseignement et notre éducation de la vie surnaturelle, rappeler chaque jour et à chaque heure, directement ou indirectement, que la lumière vient du Maître qui a créé le soleil et les étoiles, que le Seigneur mène les hommes par la main, que toutes les études, toutes les sciences et toutes les œuvres doivent tendre à notre sanctification, et à la sanctification des autres, en nous constituant des apôtres puissants. Notre sainte religion abhorre l'égoïsme, et quiconque n'est pas apôtre n'est pas véritablement catholique.

Mais, mon cher ami, pour que la vie surnaturelle anime notre enseignement et circule régulièrement dans toute sa plénitude et sa chaleur, nous devons posséder nous-même ce que l'abbé Chautard appelle si bien "L'âme de tout apôtre." Que nous enseignions la philosophie, la littérature, l'astronomie, la géographie ou l'histoire, il est nécessaire que l'élève sente que ce n'est pas un simple mercenaire qui lui parle, mais un apôtre dont la mission est d'éclairer et d'enrichir les intelligences, tout en leur apprenant à s'élever au-dessus des vanités de ce monde; il est nécessaire que l'enfant, le jeune homme devinent, au plus profond de l'âme qui lui révèle les secrets de la science, comme un foyer d'amour divin. C'est, du reste, ce foyer d'amour, de vie surnaturelle qui opère des effets que la pédagogie la plus habile laissée à elle-même ne saura jamais produire. Ce foyer d'amour répand au loin son influence bienfaisante et suscite des apôtres.

Où, ce sont des apôtres et de vrais apôtres qui se dépensent pour la gloire de Dieu qu'il nous faut aujourd'hui, qu'il nous faudra demain. Apôtres prêtres, apôtres religieux, apôtres journalistes, apôtres agriculteurs, apôtres ouvriers, apôtres commerçants, apôtres industriels, apôtres avocats, médecins, notaires, ingénieurs, dentistes, etc. Ah! si toute notre classe instruite comprenait bien sa mission apostolique, comme notre peuple serait facilement excellent, comme la Patrie pourrait compter sur de brillantes destinées!

Allons donc vers la chère jeunesse avec l'ardeur des premiers apôtres. Une élite vaillante a déjà fait de grandes choses chez nous; que serait-ce si le programme de notre A. C. J. C. devenait le programme de toute notre jeunesse canadienne-française! Celui qui possède la jeunesse est maître de l'avenir.

En parlant de jeunes apôtres, mon cher ami, l'histoire de mon pays s'ouvre devant moi, et je vois passer les belles silhouettes que je voudrais revoir dans toutes les chambrettes de nos jeunes. Quels beaux modèles d'apôtres laïques! Dès leurs plus tendres années, ils ont compris, eux, que l'homme est créé pour aimer et servir Dieu, pour le faire aimer et le faire servir par les autres. Distingués, instruits dans la religion et dans les langues sauvages, fils dévoués de la France et de l'Eglise, ils ont au cœur la charité chrétienne qui les rend capables d'affronter les plus grands sacrifices, même la mort, pour le salut des âmes. "Jean Nicolet," écrivait le P. Vimont, "nous a laissé des exemples qui sont au-dessus de l'homme marié, tiennent à la vie apostolique, et laissent une envie aux plus fervents religieux de l'imiter." Il vit au milieu des sauvages, mangeant comme eux, travaillant plus qu'eux, se faisant tout à tous. Tantôt il exhorte à se résigner à la volonté du bon Dieu une jeune fille sauvage qui va mourir, tantôt il exhorte le fils d'un grand sorcier ou jongleur. Un jour il entre dans la cabane d'un Algonquin "qui fait du Docteur," entreprend la discussion avec son hôte sur les Manitous et la création du monde, finit par le gagner complètement à la vérité et en fait un apôtre. Ce catéchiste payait aussi de sa personne quand le bien public était en péril. Ce fut dans l'automne de 1642 qu'il se noya en allant aux Trois-Rivières où l'appelait la voix du devoir. On lui avait dit que par cette démarche il sauverait la colonie d'un péril imminent; sans hésiter il était parti, malgré le vent, malgré les flots en furie, malgré la nuit. Dans la modeste garde-robe du défunt, à Québec, on trouva une *Vie des Saints*. Pardonnez-moi si je m'attarde avec complaisance devant ces figures d'apôtres. Je les ai si souvent contemplées avec mes élèves! En 1635-36, Thomas Godfroy de Normanville passe l'hiver au milieu des sauvages, à cinq lieues des Trois-Rivières, et baptise un petit garçon malade, qui meurt presque aussitôt après avoir reçu le baptême.

En 1642, on trouve Normanville au fort de Richelieu où il est assistant du P. Le Jeune. "Le sieur de Normanville, écrit le P. Vimont, faisait faire les prières tout haut, aux sauvages, au commencement de la messe... Sur le soir, le père prenait une partie des cabanes, et le sieur de Normanville l'autre, et ainsi on faisait prier tout le monde." Normanville et François Marguerie sont emmenés captifs au pays des Iroquois. Au milieu des barbares ils souffrent de bien des manières, mais ils édifient. Matin et soir ils se mettent à genoux pour prier Dieu, font le signe de la croix avant les repas; tous les deux chantent l'*Ave maris stella*, et les sauvages les écoutent la tête baissée, avec recueillement. En 1652, Normanville est repris par les Iroquois qui le font mourir dans les tourments. Lisez ce qu'il disait peu de temps auparavant: "Etant tous les jours dans les occasions, je suis sans cesse exposé à être pris par les Iroquois. Mais j'espère que Dieu me fera la grâce de souffrir leurs feux avec constance, et que j'aurai le bonheur de baptiser quelques enfants moribonds, et même quelques malades adultes, que j'instruirai dans leur pays avant de mourir."

Et n'allons pas voir dans ces jeunes gens des bigots incapables de se remuer. Il y a des gens qui croient que la piété n'est à son aise qu'au fond des cloîtres, et qu'elle est inconciliable avec la gaieté et les honnêtes délassements... Les Hurons considéraient comme une note de supériorité la rapidité à la course. Grande fut la surprise de ses sauvages quand "le 18 août 1636, le sieur Godefroy, jeune homme fort, lesté et dispos de son corps, devança à la course un Huron, aux yeux de quatre ou cinq nations, sur une gageure qu'avait faite pour lui un Montagnais."

Faut-il rappeler l'exploit de Dollard et de ses compagnons, la fermeté de Guillaume Couture et de René Goupil, au milieu des plus atroces supplices?... Mais je m'arrête, J'ai un faible pour les grandeurs et les beautés de notre histoire. Et quand je parle d'apôtres et d'apostolat, il me semble que c'est impossible de ne pas avoir un souvenir pour ceux qui nous ont laissés de si beaux exemples à imiter. Ne croyez-vous pas, mon cher ami, que l'histoire de ces magnifiques types d'apôtres de chez nous devrait être vulgarisée dès la petite école? Plus les exemples seront nombreux, plus notre enseignement sera fort et efficace. Voilà

des jeunes gens qui ont compris le sens de la vie, qui ont su vivre leur vie. Que nos enfants et nos jeunes gens retiennent leurs noms et leur histoire. Est-il possible de grandir dans l'égoïsme et l'apathie, de s'en aller dans le monde avec l'unique ambition de gagner de l'argent et de jouir quand on se sait d'un aussi beau lignage?... Et, du reste, les apôtres abondent dans notre histoire: il suffit de l'ouvrir pour en trouver à chaque page.

Que l'histoire donc et toutes les matières de nos programmes scolaires soient, entre nos mains, des moyens de perfectionner l'intelligence, l'imagination, la volonté, la sensibilité de nos élèves, en faisant converger ces facultés, dans l'ordre de leur hiérarchie, vers une fin commune: l'amour de Dieu, dans le zèle de la maison du Seigneur.

N'oublions jamais non plus que nous avons une mission sublime à remplir, et que pour la remplir dignement cette mission, nous devons chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice...

Ma lettre s'allonge. C'est le temps d'arriver au point final. Je me demande cependant si je vous ai donné ce que vous attendiez. Tachez de démêler les quelques idées que j'ai essayé de vous exprimer... En attendant que vous ayez tout arrangé et tout complété, je supplie le Seigneur de bénir vos efforts et sollicite un souvenir de votre part devant Dieu. Préparez, dans la prière et le travail, des bataillons de Catholiques et d'Apôtres.

A vous toujours en N.-S.

JOSEPH-G. GELINAS, P^{TR}E



LE FIEF DE NOTRE-DAME

(Suite)

L'IMAGERIE

Québec est un musée d'art, de grand ART; je dis "un musée de peinture," ce qui exclut de suite toute cette importation de pacotille en faux bronze, ou en vrai bronze, dont, sans pitié, on nous afflige depuis quelques années. Si, pour les valeurs humaines, ou ce que l'on décore de ce titre, il y a du risque à se faire connaître, l'art échappe à ce danger pour peu qu'il soit ancien, et en tout cas je rêve d'un homme à part, à la fois esthète et maître-écrivain, qui nous aiderait à comprendre et micux apprécier les peintures magistrales dont la divine Providence s'est plu à nous enrichir. Il nous dirait en même temps la provenance de ces œuvres, en discuterait, et affirmerait à l'occasion, l'authenticité, l'occasion revenant souvent, et il me semble que nous serions plus reconnaissants à Dieu, pour les dons sans prix et presque sans mesure qu'il nous a faits.

Bien plus modeste évidemment sera le présent article, puisqu'il doit se limiter à quatre ou cinq pages et rester, autant que possible, dans le cadre de notre étude générale sur *Notre-Dame de Québec*. Cette étude comporte l'imagerie de la Sainte-Vierge: je prends le mot au sens qu'il avait encore au dix-septième siècle, puisque, de là, de ce dix-septième siècle, nous partons toujours, et que là, du reste, il est toujours bon de remonter. On nous l'a dit:

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Et donc, dès ce temps-là, dès l'origine, le goût des belles choses se manifeste en Nouvelle-France. Si nous avons place pour cela, nous citerions une lettre du Père Lallemand à un peintre de France, où il lui décrit par le menu le dais qu'il voudrait avoir pour son maître-autel de Notre-Dame de

Recouvrance. Il en est déjà là, parce que déjà l'humble sanctuaire possède plusieurs morceaux d'art, et que, en art, une chose de beauté en appelle une autre. Voyez l'*Inventaire* dressé en 1640, probablement pendant l'hiver ou le printemps qui précéda l'incendie, (*Ms. IA, et Ct. 12, no 80*) et vous trouverez: "Une Notre-Dame et son Fils au bras étoffée d'or, environ deux pieds de haut; une Dame douloureuse; une grande Annonciation *enchassée*, (encadrée?) donnée par M. du Plessis; un grand tableau sans enchassement de Notre-Dame du Rosaire, avec les quinze mystères; un tableau sur cuivre de Notre-Dame et sainte Anne."

Des questions se présentent. Qu'était devenu le "grand tableau de Notre-Dame," donné en 1635 par M. de Castillon? (*Car. des Bienfaits*) L'incendie de 1640, détruisit-il "le tableau du Rosaire?" Si oui, un autre le remplacera quelques années plus tard, offert par Madame de Repentigny. Détruisit-il également la "statue de Notre-Dame et son Fils au bras étoffée d'or?" Il était plus facile de l'enlever; elle ne se trouvait peut-être pas dans l'église, et n'était la dimension donnée, nous croirions la reconnaître dans la charmante statuette que M. l'archiprêtre, curé de Notre-Dame, conserve soigneusement au presbytère, un bijou d'art, une Vierge toute belle, un petit Enfant délicieux, tous deux souriant encore comme ils faisaient jadis quand ils passaient avec la procession du Rosaire, et réfléchant, j'oserais dire, un peu de tous ces yeux baignés d'espoir ou baignés de larmes, qui les ont pendant trois siècles regardés passer.

De 1645 à 1651, les additions à l'*Inventaire* donnent encore: "Deux tableaux sur cuivre, environ un pied ou un peu plus, de Notre-Seigneur et Notre-Dame; une Notre-Dame tenant Notre-Seigneur et saint Jean-Baptiste qui l'adore; au mitan, des anges de cuivre; une Notre-Dame de Pitié; un Saint-Joseph entre Notre-Seigneur et Notre-Dame, sur bois, d'un pied de grandeur ou un peu plus." (*Ct. 12, no 80*) L'"image de Notre-Dame" c'est-à-dire sa statue, avait besoin d'un chapelet, et rien d'étonnant qu'on lui en ait donné deux: un chapelet d'ambre apporté de France par Mme de Repentigny; un chapelet de cornaline, envoyé de France par Madame d'Emery et confié à Mde de Monceaux (*Cat. des B.*) En 1672, (*Ms. I A, fol. 2*) nous remarquons: "Un grand tableau de l'Assomption qui fait le dais du Maître-autel; un

grand tableau du Rosaire, qui forme le retable du Maître-autel; un grand tableau de la Sainte-Famille; un moyen tableau de l'Annonciation; quinze petits tableaux avec cadres d'ébène, etc."

Qu'est-il resté de tout cela? D'après un *Inventaire* de 1766, (Ct. 12, no 87) les deux seules peintures qui furent sauvées pendant le siège de 1759, représentaient, l'une, "L'Ange-Gardien," l'autre, "Le Triomphe de la Religion" au milieu duquel se lisaient les trois mots: *Quis ut Deus?*"

Après le siège, restaurée pour le strict nécessaire, à peine blanchie à la chaux, sauf la chapelle de Notre-Dame de Pitié, qu'une pieuse dame a fait "tapisser de papier fleuri," (Ms. 17, p. 16) la Cathédrale devait être bien triste à voir, et il faut entendre le curé Dosque exprimer ses regrets, encore inapaisés en 1773. (Ms. 69)

"Ne vous rappelez-vous pas ces beaux tabernacles, ces sculptures si bien exécutées, ces excellents tableaux qui décoraient autrefois les autels de cette église, ces statues parlantes qui les entouraient, les riches ornements qui y servaient, ces balustrades si propres, ces instruments mélodieux qui réjouissaient le cœur, une chaire magnifique d'où l'on annonçait la Divine Parole, ces belles cloches qui, par leurs sons mélodieux annonçaient la majesté du culte suprême auquel on invitait les fidèles: *Quis in vobis... derelictus qui vidit domum istam in gloria sua prima... et quid vos videtis?...*" (voir le texte) Autrefois, quand un discours produisait beaucoup d'effet, on disait qu'il "tirait l'âme du corps": jugez si le curé de Notre-Dame, en ce matin d'hiver, quatrième dimanche de l'Avent, dans cette église terriblement froide et affreusement nue, dut produire de l'effet, un effet analogue!

Egalement, qu'est-il resté à la Basse-Ville? Pour ceux qui ont le goût de ces choses-là, nous notons d'un *Inventaire* de 1697: "Un grand tableau de la Présentation de Notre-Dame, à cadre de bois, deux moins grands tableaux de la Sainte-Vierge; deux autres de Notre-Seigneur et la Sainte-Vierge, à cadres rougis; un tableau de Notre-Dame de la Victoire remportée sur les anglais, sur cadre verni, les coins dorés; une autre Sainte-Vierge sur cadre doré; deux tableaux de vœux donnés par MM. Pauperets et Richard; deux petits tableaux sur bois de l'Annonciation; au portail de l'église,

trois statues : la Sainte-Vierge, Saint-Joseph et Saint-Jean, etc.”

Il fallait bien nous purifier de tout cela. Depuis Cromwell, il y avait, il y a parfois encore, pour tout bon Anglais, ce mot d'ordre : *Take away, utterly extinct and destroy all shrines... pictures, paintings and all other monuments of feigned miracles, pilgrimages, idolatry and superstition, etc., etc.* L'ensevelissement de l'art ! car, en vérité, quand cessera d'exister l'art religieux, un art quelconque existera-t-il encore ?

Heureusement, c'est quand tout est fini que tout recommence. Un prêtre est venu en ce pays qui avait soupçonné l'âme de ce pays, âme de France, âme d'esthétisme. C'est le vénérable abbé Desjardins, et l'histoire, même “la grande,” pourra un jour, sans déchoir, publier la liste des peintures, dont il a, en 1817-18, doté notre ville et même nos campagnes. Le grand art, même s'il n'est pas autochtone, peut révéler la mentalité d'un petit peuple, et comment écrire l'histoire d'un peuple si on en exclut sa mentalité, ses goûts, son idéal ?

A la collection de M. Desjardins, s'est ajouté avec le temps, et encore tout récemment—on reviendra sur le sujet—un grand nombre (des centaines) de pièces authentiques, originales, œuvres de maîtres pour la plupart, et de ce fait inappréciables. Pour nous en tenir aux œuvres de provenance ancienne, où se dessine l'image de la Vierge, en voici, hors de la cathédrale—car il nous est bien permis, vu le sujet, d'en sortir un moment — en voici au moins vingt-cinq à l'Université Laval, un bon nombre signées, les autres simplement *attribuées*, mais avec autant de sûreté ou de garanties qu'elles le sont en Europe ; des figures de Madone seule ou accompagnée, peintes par Le Guerchin, Van Dyck, Ricci, Sassoferrato, Cima da Conegliano, Coypel, Poussin, Baroccio Schedone, Schiavone, Carlo Maratta, Feti, Lanfranc, Guido Reni, sans compter d'admirables copies du Corrège, du Tintoret, de Raphaël. Pourquoi fallait-il qu'un lamentable incendie détruisît, en 1888, avec la chapelle du Séminaire, “les douze plus belles toiles qu'il y eût peut-être en Amérique ?” malheur irréparable et dont ne peuvent aujourd'hui nous consoler même une Madone de Carlo Dolci, une *Compassion* du Titien, mosaïque vénitienne d'une grande beauté, l'*Im-*

maculée Conception de Pasqualoni, une *Vierge et l'Enfant* d'Antonio Barri.

Nous ne pouvons pas inventorier toute la ville, mais saluons au moins, chez les Dames Ursulines, une *Visitation* de Collin de Vermont, une *Mater Dolorosa* de Van Dyck, une *Naissance de l'Emmanuel* de Vignan; chez les Pères Dominicains, une *Vierge avec saint Dominique, saint Janvier et deux autres saints*, par Luca Giordano, don gracieux de Messire le chanoine Lindsay; à Saint-Roch, un Restaut, l'*Annonciation*, un Collin de Vermont, la *Sainte-Famille*; à l'Hôtel-Dieu, un Sassoferrato, *Mater Dolorosa*; un Charles Lebrun, *Présentation de Marie au Temple*; une *Nativité* de Brueghel, don de la duchesse d'Aiguillon; une *Sainte-Famille* exquise de Rubens; une autre de Coypel, don du Père Duplessis; une *Nuit de Noël*, par Stella, "tableau sans prix, dit la légende qu'on lit au revers, donné par Mgr Pierre-Armand Dosquet, évêque de Québec, en l'année 1735 qu'il passa en France. Il l'avait apporté d'Italie, et il lui fallait une permission expresse d'un Cardinal pour le sortir de Rome, parce qu'on ne laisse point passer des pièces de cette beauté dans d'autres Etats."

À la Basilique où nous revenons enfin, au-dessus du maître-autel, dans un demi-jour on dirait symbolique, apparaît cette fameuse *Immaculée Conception* de Lebrun ou de son école, dont on a tant parlé depuis une vingtaine d'années, et encore tout récemment, (1) don de François LeMaître, lieutenant-gouverneur de Gaspé, un protestant, à la suggestion de sa catholique et pieuse épouse, Marguerite Stuart: pièce très belle, même s'il était prouvé qu'elle n'est ni de Lebrun, ni de son école, car enfin il y a d'autres maîtres et d'autres écoles; pièce très intéressante aussi, même à l'exclusion de la légende ou du roman qu'elle a fait naître; intéressante à cause de sa date d'installation dans la cathédrale, 1796 ou environ, c'est-à-dire en pleine intolérance du nouveau régime britannique; intéressante à cause de sa double provenance, l'île de Jersey, possession anglaise, et Francis LeMaître, fonctionnaire anglais. C'est ainsi que s'est vengée des outrages de 1759 la *clemens, pia et dulcis Virgo Maria*.

À droite, dans le chœur, une bonne copie par Carnavali du *Rosaire* de Sassoferrato, don de feu Mgr Faguy; dans la

(1) *Bulletin des Recherches historiques*, janvier 1916, pp. 3-13.

nef, une *Naissance du Christ*, copie d'Annibal Carrache, une *Annonciation* de Restaut; dans la chapelle de la Sainte-Famille, une copie de Vanloo par Théophile Hamel; dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, une *Pietà* donnée par les dames de la ville en 1869, (*Ms.* 99, p. 69) dans la claire-voie, une série de belles verrières racontant la Légende de la Vierge depuis sa naissance jusqu'à son couronnement au ciel: telles sont les œuvres qui remplacent "l'imagerie" dont se faisaient gloire Notre-Dame de Recouvrance et la cathédrale d'avant le siège. Remplacer n'est pas faire oublier, et l'on regrettera toujours, comme le curé Dosque, les belles choses perdues. Belles elles devaient être en effet parce que, en ce temps-là, les voyages étaient trop longs, et les vaisseaux trop petits pour qu'on s'encombrât de laideurs. *A thing of beauty is a joy for ever*: c'est vrai, mais à condition qu'elle dure. C'est trop clair.

(à suivre)

FR. PAUL-V. CHARLAND, O. P.



L'APOSTOLAT AU PATRONAGE

Etre apôtre, c'est chercher par tous les moyens possibles à faire du bien aux âmes pour l'amour de Dieu. Le bien des âmes, c'est le but immédiat; la gloire de Dieu, c'est le but principal.

L'apôtre de zèle s'ingénie à trouver de nombreux moyens d'atteindre les âmes; leur salut devient sa préoccupation dominante.

Pourquoi être apôtre? — Deux motifs: 1o Procurer la gloire de Dieu en le faisant connaître, aimer, servir par le plus grand nombre d'âmes possible. Nous ne sommes sur la terre que pour glorifier Dieu.

2o Observer le grand commandement de *l'amour du*

prochain. La plus grande preuve d'amour que nous puissions donner à nos frères, c'est de nous intéresser à leurs âmes, de procurer leur salut éternel. Si quelqu'un passait auprès d'un moribond abandonné sans vouloir le secourir, on l'accuserait de cruauté.

Il y a autour de nous beaucoup d'âmes bien malades en danger de mort; n'est-ce pas une coupable indifférence de vous en désintéresser?

Nous donnons volontiers une aumône aux pauvres qui nous tendent la main, pourquoi ne pas faire *l'aumône d'une prière*, d'un sacrifice, d'un bon conseil aux âmes qui sont dans la pauvreté spirituelle.

Si nous voulons observer les deux grands commandements (amour de Dieu, amour du prochain), si nous voulons être de vrais chrétiens, nous devons donc être des apôtres.

Comment être apôtre? — 1o Se sanctifier soi-même. Notre-Seigneur a dit: "Sans moi vous ne pouvez rien."

Et sainte Thérèse: "Un homme saint, parfait et vertueux fait plus de bien aux âmes qu'un grand nombre d'autres qui ne sont qu'instruits et mieux doués." Le curé d'Ars n'était ni un grand savant ni un orateur, il a pourtant converti des foules.

L'apôtre fait d'autant plus de bien qu'il est plus uni à Dieu, plus saint. On ne saurait assez le répéter. Cette vérité devrait être gravée dans le cœur de tous les jeunes gens que le zèle anime.

S'ils la comprennent et s'en inspirent dans leur apostolat, ils feront beaucoup de bien; s'ils n'en font pas la règle de leur conduite, tous leurs efforts seront stériles.

Celui qui a la noble ambition d'être un apôtre doit par conséquent se préoccuper, *avant tout*, de sa sanctification.

Deux moyens s'offrent à lui pour y arriver: *la prière et le sacrifice.*

Dans la prière du matin, faire une place aux exercices suivants: offrande de la journée au bon Dieu; coup d'œil rapide pour prévoir les dangers à éviter, les efforts à faire; récitation de trois "Je vous salue, Marie"; une fervente communion *pour se fortifier*; sans cette nourriture divine l'âme s'anémie; s'il est vraiment impossible de recevoir l'Hostie sainte, y suppléer par une ardente *communion de désir.*

Pendant la journée: élever fréquemment son cœur vers

Dieu en répétant quelques invocations; faire une petite visite à Jésus, prisonnier d'amour dans son tabernacle; réciter le chapelet ou au moins quelques dizaines.

Dans la prière du soir, remercier le bon Dieu des grâces de la journée; faire un sérieux examen de conscience, noter ses fautes, ses négligences, ses sacrifices; réciter enfin trois *Ave Maria* pour confier sa pureté à Marie Immaculée.

Chaque semaine se confesser avec soin.

Le sacrifice.—La prière attire la grâce; le sacrifice la met en œuvre. Pas de progrès sans le sacrifice: "Si quelqu'un veut me suivre, dit le Seigneur, qu'il prenne sa croix."

Autant que possible, donner à ses sacrifices un *but bien déterminé*: la piété, la charité, l'humilité. S'appliquer pendant certaine période à l'acquisition d'une vertu, à la lutte contre un défaut.

Prévoir dès le matin, dans sa prière ou son action de grâces après la communion, les sacrifices les plus importants.

Dans l'examen de conscience du soir, se demander quels sacrifices on s'est imposés.

Chercher à sanctifier les autres.—a) En offrant *pour eux au bon Dieu ses prières et ses sacrifices*. Sainte Thérèse, dit-on, a converti plus d'âmes par ses prières et ses mortifications que saint François-Xavier par ses prédications.

b) *En leur témoignant une grande bonté*. Bienheureux les doux, a dit Notre-Seigneur, car ils possèdent la terre.

c) Le bon exemple. Sa force est immense. Les jeunes chrétiens qui servent le bon Dieu de tout cœur sont comme des phares qui illuminent tout leur entourage, des entraîneurs qui font marcher les timides, les hésitants.


d) *Les conseils*. User de ce moyen avec discrétion. Mais une bonne parole dite avec propos peut sauver une âme.

Chers jeunes gens qui lisez ces quelques lignes, efforcez-vous de mieux comprendre les grandeurs, les vertus, la bonté de la Vierge Marie Immaculée. Chaque jour méditez, ou bien une invocation à vous ou un des mystères du Rosaire, en y faisant une grande place à Marie et tachez de reproduire en vous ses vertus. Ayez une grande confiance en elle. Vous y trouverez la patience, la sérénité dans la souffrance dont *nous avons tous besoin*. Marie vivant dans un cœur d'apôtre, c'est l'éloquence maternelle même assurée à l'ouvrier

évangélique pour toucher les âmes près desquelles tout a échoué.

Notre-Seigneur a voulu réserver à la médiation de sa Mère les conquêtes les plus difficiles de l'apostolat et ne les accorder qu'à ceux qui vivent intimement avec elle.

R. R.



CONSULTATION

La théologie enseigne que les lois purement pénales, par exemple: les lois de douane, n'obligent pas en conscience. La raison qu'on en donne d'ordinaire est celle-ci: le législateur, à qui seul il appartient de déterminer l'étendue de l'obligation de chaque loi, n'est pas censé, en certains cas, vouloir lier la conscience de ses sujets, jugeant que la sanction qui accompagne la loi est suffisante pour la faire observer.

Est-ce bien là le sentiment de nos législateurs? Un ancien ministre consulté à ce sujet, a répondu que, pour sa part, il n'avait jamais fait de distinction entre les différentes lois votées par le Parlement.

L'opinion commune dont parle la théologie pouvait sans doute se justifier autrefois, alors que le prince de chaque petit état, dans le seul but de se faire des revenus, prélevait des impôts parfois exorbitants sur les importations et les exportations; mais aujourd'hui que ces lois sont devenues un facteur important du développement de l'industrie de chaque pays et qu'elles font l'objet de véritables contrats passés entre les différentes puissances, on se demande si l'opinion contraire ne serait pas plus vraie.. Qu'en pensez-vous?— S.-A. B. Ptre

REPONSE:—La loi pénale est, par définition, une loi qui n'oblige pas en conscience, mais dont toute l'efficacité provient de la sanction qui l'accompagne. La question à résoudre ne paraît donc pas être si les lois pénales obligent en conscience, mais bien s'il y a des lois pénales.

Or, il n'y a pas de doute qu'il existe des lois purement pénales. Il y en a d'ecclésiastiques, comme les constitutions de certains ordres monastiques, en particuliers des Frères-Prêcheurs. Il y en a aussi de civiles, par exemple: les lois de police réglant la vitesse des automobiles, défendant de fu-

mer, cracher et flâner dans les gares de chemins de fer et autres endroits publics.

L'opinion de tel législateur en particulier, si haut placé soit-il, ne change rien à la chose. Ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas l'intention qu'il a eue en faisant telle loi, mais celle qu'il aurait dû avoir. Le législateur, en effet, à moins qu'il n'exprime ouvertement le contraire, est censé, en faisant une loi, avoir l'intention qu'ont d'ordinaire les autres législateurs parfaitement au courant des diverses obligations légales.

Si donc l'intention de tel législateur en particulier n'a aucune influence sur la nature des lois qu'il fait, il peut donc arriver que plus d'un d'entre eux fasse des lois pénales sans s'en douter, tout comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir.

Toute la difficulté consiste à déterminer quelles sont, parmi les lois civiles, celles qui sont purement pénales. Est-ce que les lois réglant certains impôts, les lois de pêche et de chasse, les lois de douane sont des lois purement pénales? La réponse varie un peu selon les auteurs que l'on consulte. Seulement, il y a certaines conclusions que l'on peut retenir en toute sûreté de conscience. Pour ne pas trop allonger cette consultation, je ne parlerai que des lois de douane qui sont les seules, d'ailleurs, dont vous fassiez mention dans votre lettre.

Il est évident, d'abord, qu'on ne peut exercer le métier de contrebandier ni violer habituellement les lois de douane de façon à s'enrichir en transgressant des lois que les autres respectent. Ceci est hors de question.

Il n'est pas moins certain que les douaniers sont tenus, en stricte justice, de faire tout leur devoir. Partant, tous ceux qui les corrompent deviennent leurs coopérateurs et sont tenus à restituer dans la même mesure qu'eux. Si donc un douanier vous réclame une somme quelconque pour les marchandises que vous importez, vous devez, et ceci en conscience, la verser intégralement. Bien plus, interrogé par le douanier si vous portez des marchandises interdites, vous ne pouvez pas vous en tirer avec un mensonge. Tout ce qui vous est permis, c'est de lui dire d'examiner lui-même vos bagages.

Ces différents cas étant écartés, la question pourrait se poser ainsi: Peut-on, sans péché aucun, dissimuler certaines marchandises interdites de façon à échapper à la douane? La réponse presque unanime des théologiens modernes est affir-

mative. La raison en est que les lois de douane ont toujours été regardées comme des lois pénales. Partant, vous n'êtes tenu, de vous-même, de verser que l'argent que l'on vous réclame.

L'opinion de ces théologiens n'est peut-être pas bonne à donner comme direction, mais elle nous avertit que nous devons nous garder, après coup, d'exiger de ceux qui ont fraudé, une fois en passant, la douane, une restitution qui n'est probablement pas due en stricte justice.

Je ne crois pas que les considérations que vous ajoutez, si justes qu'elles soient, soient suffisantes pour faire abandonner l'opinion commune. Le plus ou moins d'opportunité d'une loi, en effet, ne change pas sa nature. Si donc, les lois de douane sont des lois pénales, elles le resteront, même si on a les meilleures raisons de les porter. Et puis, d'ailleurs, est-il bien certain que le gaspillage soit moins grand, aujourd'hui qu'ils sont des milliers à tripoter les deniers publics, qu'au temps des petits potentats et des monarques absolus ? C'est possible, mais, encore une fois, je ne crois pas que cette considération puisse suffire à nous faire rejeter une opinion aussi bien patronée que celle-là. — Fr. M.-C. F.



BIBLIOGRAPHIE

LE T. R. P. LE FLOCH

Supérieur du Séminaire français de Rome

Les Elites sociales et le Sacerdoce

Brochure in-8. 1 fr.

(Montréal: Granger Frères et Lib. Notre-Dame. Québec: Lib. Garneau)

La pénurie des prêtres est l'un des problèmes les plus angoissantes de notre époque. C'est le grand péril de l'Eglise de France, comme d'autres peuples catholiques. La guerre actuelle, par le nombre et la qualité de ses victimes, par les divers obstacles qu'elle dressera sur le chemin des vocations, rendra plus difficile encore la multiplication des membres du clergé.

Personne ne pouvait toucher à ce grave sujet avec plus d'autorité que le T. R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français de Rome. L'éminent supérieur, éminent consultant des SS. Con-

gréations romaines, a observé en bonne place les causes de la raréfaction des vocations ecclésiastiques, calculant les funestes conséquences qui en découlent pour l'Eglise et pour le clergé. Mais il ne s'arrête pas à constater le mal. Il invite à combattre les causes et les conséquences de cette plaie sociale par la participation généreuse de toutes les classes de la société à l'honneur du sacerdoce. Cette étude, lecture instructive et attrayante, a pour but spécial de rappeler que les élites sociales doivent aussi à l'Eglise l'impôt du sang.

Ces pages à la fois rapides et substantielles, claires et vigoureuses, sont d'un écrivain de première marque et d'un esprit qui a longuement médité les besoins de l'Eglise en notre siècle.

On connaîtra l'objet et le but de cette publication, qu'il est si désirable de voir se répandre, par des extraits de l'Avant-Propos et de la très remarquable Lettre de S. Em. le cardinal Billot, placée en frontispice de l'ouvrage :

“Mon Très Révérend Père,

“En vous rendant les bonnes feuilles de votre étude sur *Les Elites sociales et le Sacerdoce*, je ne puis m'empêcher de vous dire le contentement que m'a fait éprouver la lecture de ces belles et fortes pages, si rigoureusement exactes quant à la doctrine, si parfaitement mesurées quant à l'appréciation des faits, et surtout si opportunes au point de vue des graves nécessités de l'heure présente. Vous avez estimé, et avec infiniment de raison, que les circonstances exceptionnelles que nous traversons seraient favorables à un appel adressé aux hautes classes de la société, depuis trop longtemps déjà déshabituées de fournir au recrutement du clergé le contingent qu'elles lui devraient...”

Le Prince de l'Eglise, — Prince aussi de la doctrine, — après avoir résumé avec sa maîtrise bien connue tout l'enseignement renfermé dans ces pages, conclut ainsi sa lettre :

“Combien, par conséquent, qui, sans s'en douter, se mettent dans le cas du jeune patricien de l'Evangile, lequel, ainsi que vous le faites observer, dans une phrase digne de Tacite, eût été peut-être un évangéliste de plus, un des maîtres de l'humanité : “mais non, il “ne fut qu'un propriétaire, il administra ses biens, et il mourut.” Tout cela, conséquences d'idées fausses, d'appréciations exagérées, de fâcheux préjugés que votre excellent écrit, mon Révérend Père, est éminemment propre à dissiper. J'oubliais une autre chose que vous touchez avec un grand sens des besoins de l'heure actuelle; j'entends les vocations tardives, intéressantes à tant de points de vue divers, et en particulier à celui de la précieuse contribution que peut apporter au ministère des âmes l'expérience acquise du monde et de la vie.

“Je voudrais donc avoir en mon pouvoir ces “fata” des petits livres dont parle le poète, car alors je vous assure que le vôtre aurait vite fait de pénétrer dans tous les milieux auxquels il est destiné. Du moins pourrais-je former un vœu, et demander à Notre-Seigneur qu'il daigne l'exaucer pour sa plus grande gloire et le plus grand bien des âmes. C'est ce que je fais du meilleur de mon âme, en vous priant, mon Très Révérend Père, de vouloir bien agréer

l'hommage du religieux respect avec lequel j'ai l'honneur de me dire
 Votre très humble et très dévoué serviteur en N.-S. J.-C.,

† Louis. Card. BILLOT, S. J.

Table des matières. — Lettre de S. Em. le cardinal Billot. — Avant-Propos. — I. Pénurie des vocations ecclésiastiques à notre époque. Etat général de la question. — II. Défection des classes dirigeantes. — III. Notions inexactes et outrées du sacerdoce et de la vocation sacerdotale. — IV. Règles et direction. — V. Concours actif des Parents. — VI. Résultats pour les familles elles-mêmes. — VII. Résultats pour l'Eglise et la société. — VIII. Belle époque pour entrer dans le sacerdoce.

* * *

FRANCIS JAMMES: "Le rosaire au soleil." (Paris, au Mercure de France, 26 rue de Condé. 3 fr. 50)

Quand on aborde un livre de Francis Jammes, il y a deux faits dont on a l'assurance anticipée: c'est qu'on y trouvera des impressions neuves et des émotions religieuses. Aussi ouvre-t-on le volume avec une curiosité confiante, avec cette attente joyeuse, qui précède une satisfaction encore inconnue mais certaine.

Le *Rosaire au soleil*, son dernier ouvrage, ne déçoit pas cette espérance. Il possède excellentement ces deux vertus supérieures: une originalité saine, un esprit chrétien.

La première de ces deux qualités lui donne un charme; la seconde en fait un enseignement.

Si j'en avais le loisir, j'essayerais d'en analyser la saveur littéraire. Mais, la place étant mesurée, je préfère m'en tenir à sa valeur spirituelle. Et c'est, d'ailleurs, entrer dans les vues de l'auteur: il a voulu faire œuvre d'apôtre, en composant ce récit "dont chaque feuille loue le Créateur en chantant."

Du mérite de l'écrivain, bornons nous donc à souligner que ce poème en prose affirme à nouveau la manière très personnelle du chanteur des *Géorgiques chrétiennes*, ce style imagé qui abonde en trouvailles imprévues, déconcertantes parfois, mais souvent captivantes, alliant sans heurt le réalisme et le rêve, et toujours tendu vers les sommets et vers la beauté. Ajoutons surtout qu'après tant de myriades de livres, qui se sont allumés et la plupart éteints sur l'horizon littéraire, Francis Jammes a su découvrir une formule inédite, une œuvre qui échappe à l'étreinte des genres catalogués: le roman médité ou la méditation romanesque. En même temps qu'un récit tissé de quelques épisodes et de quelques portraits, ceux-là d'une émotion pénétrante, l'ouvrage, en effet, se présente comme une suite de contemplations religieuses, où l'âme sans effort jaillit des profondeurs aux cimes.

Et c'est par là que, tout en séduisant, il instruit.

L'introduction en est brève et simple; elle tient en une page. C'est l'énumération des quinze mystères enchaînés aux grains des trois chapelets. A quoi l'auteur ajoute cette conclusion: "C'est le plan du rosaire que j'ai adopté pour cette histoire poétique."

Et ce plan est rigoureusement suivi. Les trois parties qui forment le roman, les trois chants plutôt qui parfont le poème, ont pour titres : *les Mystères joyeux*; *les Mystères douloureux*; *les Mystères glorieux*. Les quinze événements brodés sur cette trame—ou plutôt les quatorze, et la prière admirable qui les condense et les couronne—s'enclosent tour à tour dans l'Annonciation, dans la Visitation, dans la Nativité... et ainsi jusqu'au bout des mystères de gloire.

Et ce n'est pas artifice d'homme de lettres; c'est clairvoyance d'homme de prière. Il est merveilleux comme chacun des mystères enveloppe harmonieusement chacun des traits qui composent les figures, chacun des faits qui déroulent l'histoire.

La figure centrale est celle de l'héroïne; une jeune fille, belle de visage et d'âme, ardente à la vie comme à la mortification, dont nous voyons la vocation religieuse, déjà mûre au premier chapitre, se dorer peu à peu au rayon de la grâce, ainsi qu'un fruit que le soleil achève d'attendrir et de gonfler, jusqu'au jour où la main divine la cueille et la range dans l'enclos des vierges. Les incidents, ce sont les souffrances qu'elle console et guérit dans son noviciat de charité, montrant une sérénité courageuse et apaisante au fiancé qu'elle éloigne, une tendresse émue à l'égard du vieux grand-oncle auquel elle se confie, une grâce enjouée et bienfaisante envers l'orphelin qu'elle secourt, un épanouissement maternel pour l'abandonné qu'elle recueille, une miséricorde audacieuse et discrète à la déchue qu'elle relève.

Et, sur chaque degré de son ascension généreuse et mystique, elle rencontre le Rosaire.

Pourquoi ces coïncidences, si naturelles et si bien adaptées qu'on croirait qu'elles s'imposent à l'auteur plus qu'il ne les recherche? Pourquoi? L'écrivain nous l'explique, à propos d'un épisode très humble, humble à tel point, que Francis Jammes a l'air de redouter qu'on ne trouve excessif le parallèle entre une si modeste douleur et la Passion du Sauveur du monde.

"Tout chrétien, rappelle-t-il, imite l'Écriture Sainte. Nul acte de notre vie qui ne s'adapte à l'un des mystères. Il y a des joies, des douleurs et des triomphes à la mesure de chacun de nous; une ressemblance entre l'étoile qui brille à la Nativité, sur la crèche, et la chandelle qui tremble au berceau d'un petit pauvre; une relation entre le fardeau que soutient péniblement un père, qui gagne ainsi le pain de sa famille, et la charge sacrée de Notre-Seigneur, lorsqu'il vient de nourrir de sa chair les siens, et les abreuver de son sang; un rapport encore entre le baiser que dépose l'homme sur le front d'une sainte mère, et la couronne dont la Vierge au ciel est dotée par son Fils bien-aimé.

"Si profond que soit l'abîme qui sépare le ciel de la terre, le Créateur a voulu, par un inconcevable amour, qu'entre lui et nous subsistât cette ressemblance par quoi nous sommes ses enfants. Mais ceux-là seuls saisissent facilement l'analogie, qui sont habitués à ne rien considérer que de divin dans l'œuvre la plus humble en apparence, mais où la grâce opère. De là, chez l'orgueilleux, ce dédain et cette tendance à taxer de niaiserie l'adaptation de la vie de Dieu aux moindres détails de notre existence très misérable..."

Et ces grandes vérités s'appliquent à l'humble douleur d'un petit enfant chrétien, tombé sous la tutelle d'un anticlérical et cou-

traint de porter sur ses épaules, comme Jésus sa croix, un "sac d'écolier où pesait toute la littérature des scribes pharisiens."

Nous touchons au vif de l'ouvrage, au sel du récit. Par quoi, tout en recueillant des choses éternelles, il serre de près les événements qui passent.

Car, il faut souligner ceci, l'œuvre de Francis Jammes, qui ne parle point de la guerre, a pourtant une précieuse valeur d'opportunité.

Tout embaumée des parfums de Lourdes, où l'histoire prend sa source et où l'écrivain nous appelle, en cette veille de l'Assomption et cette avant-veille du Rosaire, elle nous aide à réciter notre chapelet avec plus de profondeur, à l'entrelacer d'une union plus intime aux sollicitudes et aux événements mêmes auxquels il ne fait pas allusion.

Ainsi toute parole, entée sur le Verbe, étend son influence au delà de sa signification immédiate. Elle éveille, au fond des âmes, des échos que n'ont pas soupçonnés les lèvres qui la profèrent. Un livre animé de cette vertu est comme une chambre où l'on nous conduit devant une fenêtre ouverte sur un horizon lointain. Notre guide n'a pas besoin de nous décrire le paysage, il nous invite à le contempler. Et c'est pourquoi, dans la couronne du Rosaire, comme une immensité dans le cadre étroit de la fenêtre, nous embrassons, par delà les figures et les récits du temps de paix que le poète a barinés, toutes les angoisses et toutes les tragédies du temps de guerre.

De même que Francis Jammes a pu, sans effort, adapter aux quinze mystères divins les aspirations de ses personnages et les incidents de leur vie discrète, ainsi, tout récemment, une âme sacerdotale pouvait, dans un humble tract, ramener toutes les inquiétudes et tous les besoins de l'heure présente aux méditations du Rosaire.

Les soldats qui combattent, les blessés qui souffrent, les prisonniers qui se morfondent, les parents qui s'alarment, les endeuillés qui pleurent, les réfugiés qui peinent, tous, en égrenant le chapelet, peuvent évoquer leurs misères et leurs souffrances, en trouver le remède et demander à Dieu, par la Vierge Marie, l'énergie qui lutte, la résignation qui apaise, la patience qui supporte, l'espérance qui rassure, la foi qui console, le courage qui soutient.

Notre âme, toute entière et toute notre vie se déroulent aisément, comme une étoffe qu'on déploie jusqu'à son dernier pli, sous la lumière et la chaleur de cette prière céleste.

Attachons-nous donc, avec une force et une confiance invincibles, à la chaîne de notre rosaire; elle nous portera jusqu'à la sortie du gouffre qui nous roule aujourd'hui!

Et reconnaissance au poète qui, si vivement, a senti cette vertu divine et, si bellement, l'a chantée pour notre joie et notre réconfort!

FRANCOIS VEUILLOT

"La Croix"

Superiorum permissu

De licentiâ Ordinarii
